

le **PIAN** magazine



le magazine municipal d'information

2012



SOMMAIRE

P. 4-5 / VIE LOCALE

P. 6-8 / RÉALISATIONS ET TRAVAUX

P. 9 / URBANISME

P. 10-11 / JEUNESSE

P. 12 / SOCIAL

P. 13 / ANIMATION ET
COMMUNICATION

P. 14-15 / ÉCONOMIE

P. 16 / GOLF DU PIAN

P. 17 / VIE MUNICIPALE

P. 18 / TRIBUNE DES ÉLUS

P. 19 / ÉTAT CIVIL



HYDRAULIQUE
GENIE CIVIL
ENVIRONNEMENT
PROCESS EAU

Siège Social :
3 rue Gaspard Monge
BP 70160
33606 PESSAC CEDEX
Tél. : 05 56 46 68 00 - Fax : 05 56 36 75 75

Chères Pianaises, Chers Pianais,

ÉDITO

Dans le cadre de la réforme territoriale, le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale de la Gironde a été approuvé par la commission départementale et arrêté par le Préfet de la Région Aquitaine en décembre 2011.

Le projet présenté comportait un élément déterminant pour l'avenir de notre Commune : il prévoyait son rattachement à la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Avec la majorité municipale, nous nous sommes fermement opposés à l'entrée du Pian dans la C.U.B., conformément aux engagements que nous avons pris. Cette position a été confortée par le résultat de la consultation citoyenne que j'ai tenu à organiser dans notre commune : 97,61 % des Pianaises et des Pianais qui y ont participé ont dit non à l'entrée dans la C.U.B.



Ils ont ainsi clairement exprimé leur refus d'intégrer la métropole millionnaire. « La Fabrique Métropolitaine » et l'opération de 50 000 logements chères au Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux ne correspondent pas au mode de vie souhaité au Pian. Nous voulons conserver l'identité de notre Commune et son habitat pavillonnaire. Cela n'est pas incompatible avec la mixité sociale, c'est désormais reconnu.

Le Pian reste donc au sein de la Communauté de Commune « Médoc-Estuaire », qui a des ambitions démographiques raisonnables et propose des services de proximité de qualité, complémentaires des actions menées dans chaque Commune.

Nous gardons ainsi la maîtrise du développement de notre territoire et des décisions relatives à la fiscalité locale.

Dans ce magazine figurent des tableaux comparatifs qui vous permettront de situer la politique fiscale conduite au Pian par rapport à celle des communes de l'agglomération bordelaise.

C'est tout le sens de l'action que nous menons pour améliorer sans cesse notre qualité de vie sans imposer aux contribuables ce qu'ils ne peuvent plus supporter.

À l'approche de la période estivale, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et une bonne rentrée dans la sérénité et la confiance réciproque.

Didier MAU
Maire du Pian-Médoc

www.lepianmedoc.fr



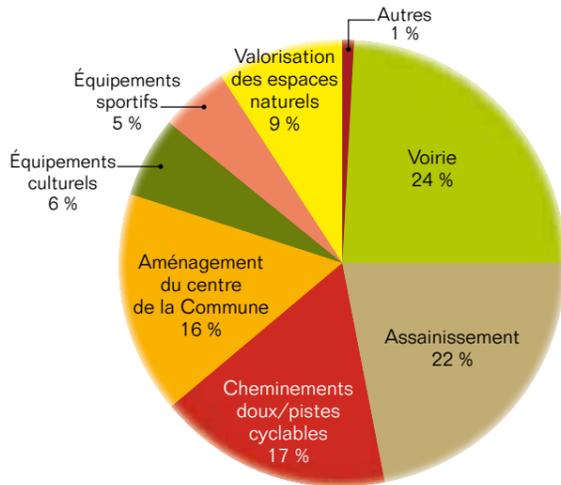
VIE LOCALE

Démocratie participative

En 2011, la municipalité a adressé un questionnaire aux pianais pour mesurer les attentes de la population en terme d'investissements, d'animation, d'évolution de la Commune et plus généralement sur le cadre de vie.

Les nombreuses réponses à cette enquête ont permis de mettre en évidence certaines attentes fortes des pianais, notamment sur les aménagements publics, et a révélé un sentiment de bon vivre au Pian. Retour sur les principaux résultats :

Priorités d'investissement : voirie et assainissement représentent 46 % des attentes

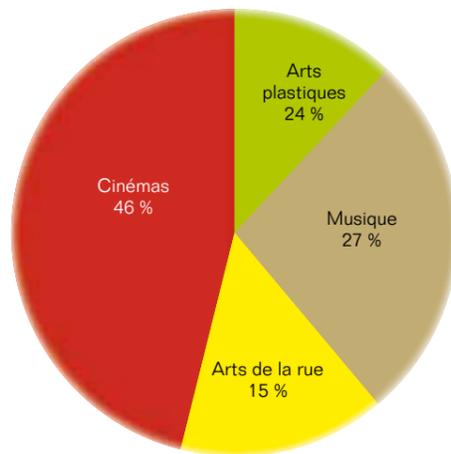


Les priorités d'investissement pour les Pianais sont : la voirie, le réseau d'assainissement, les cheminements doux et l'aménagement du bourg.

14,6 Millions d'euros ont été investis depuis 2008 dans la voirie et l'assainissement. Le Schéma Directeur des cheminements doux est opérationnel ; une première étape a été franchie Chemin de Chopinot. La concertation se poursuit dans d'autres secteurs de la Commune. Une consultation est en cours pour choisir un urbaniste qui mènera la réflexion et la concertation sur l'aménagement du centre de la Commune.

Quelles animations culturelles pour la Commune ?

Le complexe cinématographique très attendu



Le cinéma et la musique sont les principales attentes des Pianais en terme d'animations culturelles.

Le complexe cinématographique du Pian-Médoc ouvrira ses portes avant la fin de l'année 2012. Ce cinéma tant attendu, et tant défendu par notre équipe municipale, répondra aux attentes de nombreux Pianais. Musicalement, le succès grandissant de la Fête de la musique témoigne de l'attente et du goût de la population pour les animations festives et musicales, et encourage la municipalité à poursuivre ses efforts dans cette voie. L'École de musique connaît un succès retentissant. Jeunes et moins jeunes y pratiquent piano, guitare, violon, trombone, ...

VIE LOCALE

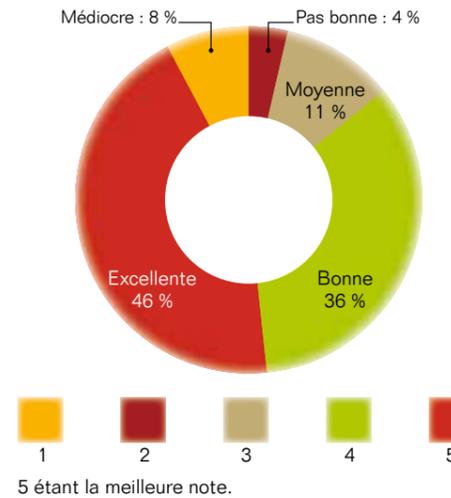
Que pensez-vous des dernières manifestations organisées ?

Le 14 Juillet et la Fête de la Musique plébiscités



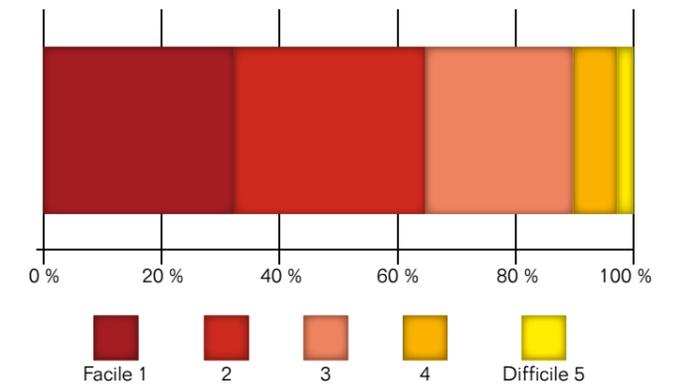
La qualité de vie au Pian

82% des Pianais interrogés apprécient la qualité de vie sur notre commune.

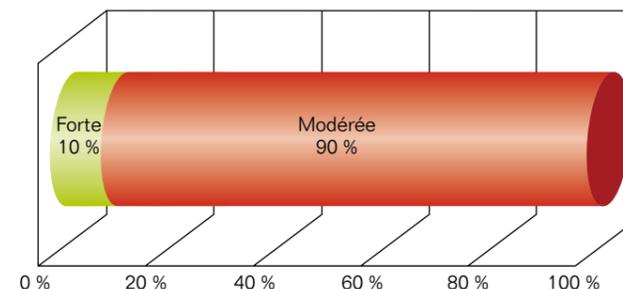


Vous êtes arrivés récemment, comment jugeriez-vous votre intégration au sein de la commune ?

65 % des nouveaux pianais interrogés se sont intégrés facilement à la vie de la commune.



Croissance démographique : la modération souhaitée



Résultat de la consultation citoyenne pour l'entrée de la Commune du Pian-Médoc dans la CUB, organisée en juillet 2011 :

- > Exprimés : 754
- > Non à l'entrée dans la CUB : 736 Soit 97,61 %
- > Oui à l'entrée dans la CUB : 18 Soit 2,39 %

École primaire des Airials

La reconstruction du groupe élémentaire des Airials a été achevée quelques jours avant la rentrée scolaire de septembre 2011.

Grâce à la mobilisation de tous, élèves, enseignants et parents d'élèves, cette année de travaux, très difficile à vivre au quotidien, n'est déjà plus qu'un mauvais souvenir et tout le monde a pu prendre possession des nouveaux lieux en temps et en heure.

Avec ses 7 classes, une bibliothèque, une salle d'arts plastiques, une salle polyvalente et 2 salles de restauration collective (élémentaire et primaire), la réalisation de ce beau projet représente le plus gros investissement

de ce mandat grâce à la générosité de Monsieur Louis OBERKAMPF, malheureusement décédé à la veille de l'ouverture de cette nouvelle école.

COÛT DES TRAVAUX 3 210 158 € financés comme suit :

- Autofinancement de la Commune : 2 214 609 €
- Participation de l'État :
 - Reversement Fond de Compensation de la TVA : 415 549 €
 - Subvention : 80 000 €
- Don Monsieur Louis OBERKAMPF : 500 000 €



Assainissement

Depuis 2008 la Commune a investi 1 898 048 €

Allée de Pétrucail – Rue Alfred de Musset – Chemin de l'eau, Allée Grammont, Route d'Arsac, travaux de réparation du réseau des lotissements le Lac et les Chênes, Rue François Mauriac, actualisation du Schéma Directeur d'Assainissement.

Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif en cours de réalisation concernent les secteurs

de Pontet est (portion située entre le giratoire du Pontet et le lotissement Marlène) et de Louens (chemin de Geneste et de Trénot, rue Albert Camus et Chemin du Luget).

Ces travaux, d'un montant de 1 054 000 €, sont financés par la commune et vont permettre à environ 60 nouvelles habitations d'être raccordées au réseau dit de « tout à l'égout », améliorant ainsi le confort et l'hygiène publique.

Une consultation est en cours pour la réalisation des prochaines extensions de réseau à Louens dans les secteurs des chemins Molinier et Pas de Lartigue.

Eau

Depuis 2008 la Commune a investi 478 610 €

Travaux d'adduction en eau potable

Les travaux de renforcement du réseau d'adduction d'eau potable du secteur de Chopinot viennent de se terminer. Ces travaux, d'un montant de 188 000 €, ont été financés par la commune, et font suite au précédent programme qui avait concerné le secteur de Feydiou.

Ces travaux permettent de garantir la sécurité des biens et des personnes dans le cadre de la sécurité incendie.

Traitement de la teneur en fluor dans l'eau potable

La Commune est gestionnaire de son réseau de distribution d'eau potable. Les dernières mesures de contrôle ont confirmé l'excellente qualité de l'eau distribuée. Toutefois, la teneur en fluor doit être surveillée de près afin de ne pas dépasser des taux qui pourraient rendre l'eau impropre à la consommation.

Suite à la recherche de solutions opérée par la commune et un bureau d'études, 6 zones de captage potentiel ont été recensées. Ces dernières vont faire l'objet de forages, et ce afin de procéder à un mixage de l'eau et diminuer ainsi la teneur en fluor de l'eau potable.

Club house du tennis

La future structure de 230 m² comprendra un bureau, une salle de réunion, une salle commune, des sanitaires et vestiaires et un coin cuisine.



Voirie

Depuis 2008 la Commune a investi 12 715 973 €

Lotissement des Arums, intersection Ardouin Pétrucail, chemin de Blanquefort, lotissement des Genêts, rue Montaigne, rue Jean Giraudoux, lotissement les Fougères, chemin des Vignes, chemin Duthil...

Prochaine étape : Rue Lafontaine

Après plusieurs mois d'études, les travaux vont pouvoir débuter sur ce tronçon de route départementale dans la traversée de Feydiou.

La première phase concernera la partie réseau d'eaux pluviales, en même temps que l'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de téléphone.

La seconde phase concernera le début des travaux de voirie. Le coût prévisionnel des travaux à la charge de la commune est d'environ 747 000 €.

Le Conseil général investira 194 000 € pour réaliser la bande de roulement.

Chemin de Renaurey

Après une longue période de concertation avec les riverains, le projet définitif est en phase d'aboutissement. Les travaux, évalués à 73 000 € permettront une mise en sécurité de cette voirie communale.

Il s'agira de créer des aménagements afin de ralentir la vitesse des véhicules. La pose de mobilier urbain garantira également un aspect paysager agréable tout en régulant de manière sécurisée le stationnement des véhicules des riverains.

Mais aussi...

Diagnostic d'accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite, schéma directeur des cheminements doux, city stade, installation d'un panneau d'affichage municipal lumineux, réalisation aire de jeux du centre, mise en place des marchés des producteurs, organisation de manifestations annuelles (Fête de la musique, vide-grenier,...), aménagement minéral du giratoire du Pontet, remplacement de toutes les menuiseries de l'école primaire Bourg, travaux de réfection et mise en sécurité du skate park,...

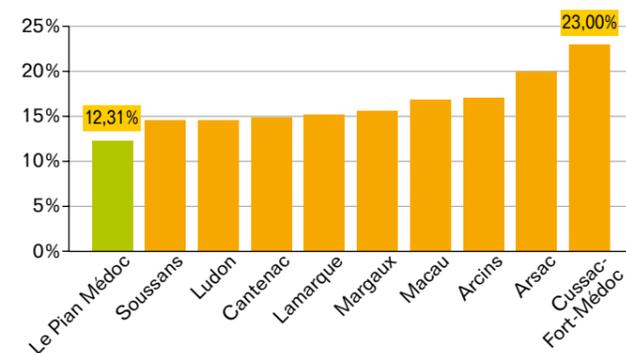


FINANCES

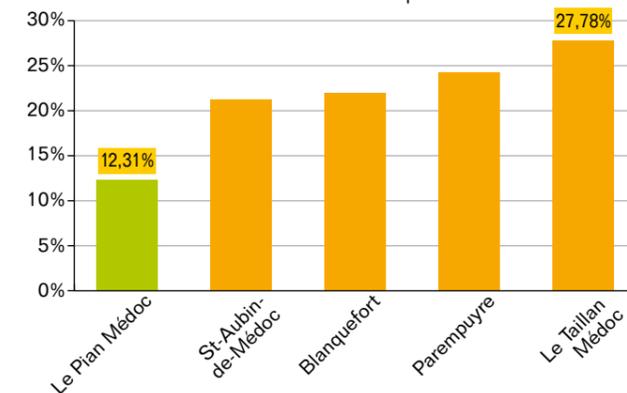
Taux de fiscalité locale

Taxe foncière bâtie

Taux au sein de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire

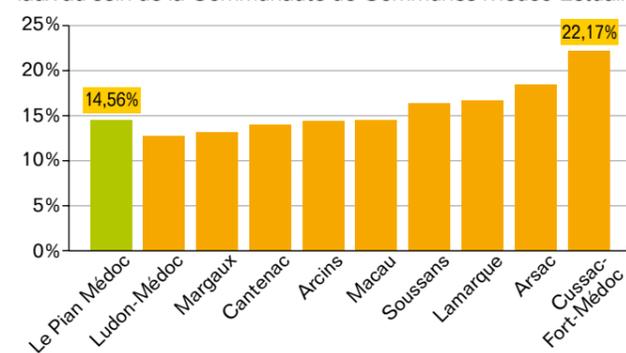


Taux des communes de la CUB limitrophes

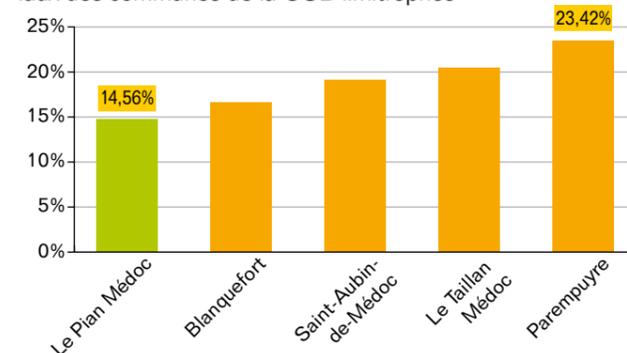


Taxe d'habitation

Taux au sein de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire



Taux des communes de la CUB limitrophes



Charte architecturale

Lors du conseil municipal du 25 janvier dernier, nous avons adopté une délibération pour procéder à une consultation publique afin de choisir un bureau d'études dans le but d'élaborer « La Charte Architecturale du Pian Médoc ».

L'objectif de cette charte est d'aider la Commune à mieux connaître son patrimoine architectural, urbain et paysager dans un but de planification et de meilleure gestion de l'espace. La charte est un document d'urbanisme qui permettra à la commune d'avoir un appui technique dans l'application de son PLU.

Les deux grands axes de cette charte seront :

- Le diagnostic de l'existant
- Les prescriptions, sous forme de fiches, dont les principaux thèmes seront :
 - L'urbanisme, l'implantation du bâti, les lotissements, les liaisons douces, les espaces et équipements publics
 - Le bâti : rénovations et extensions, constructions neuves, les propriétés forestières ou viticoles
 - Les milieux naturels : la forêt, le petit patrimoine, les zones sensibles

Ce document sera à la disposition de tous les Piannais et tous les professionnels de l'habitat afin de nous permettre de conserver un cadre de vie agréable respectueux de son passé, mais facilitant l'intégration de nouvelles formes et nouvelles techniques.

Dans les précédents bulletins nous avons rappelé quelques règles relatives aux autorisations. Malgré tout, nous sommes obligés de constater que la méconnaissance des ces règles demeure. Nous profitons de ce nouveau bulletin pour les rappeler à nouveau.

SAVEZ-VOUS QU'IL FAUT UNE AUTORISATION POUR ?

- Construire une clôture ou la modifier.
- Modifier l'extérieur des habitations et des annexes
- Édifier un cabanon, une remise, un abri de jardin
- Démolir dans le périmètre des zones protégées
- Couper des arbres
- Construire une piscine, etc.

Dans notre commune des zones ont été classées en EBC (Espaces boisés à conserver ou à créer). La conséquence de ce classement est l'interdiction de défrichage ou de tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation ou la création des boisements. Mais la gestion des boisements est autorisée et doit faire l'objet d'une demande sous forme d'une déclaration préalable (CERFA n° 13404*02) à déposer en Mairie.

Nous tenons un document explicatif à votre disposition, vous pourrez également le consulter sur le site de la Mairie.

PATIMMO
Médoc
LA SEULE AGENCE IMMOBILIÈRE DU PIAN MÉDOC

TRANSACTION - GESTION
LOCATION - INVESTISSEMENT
DÉFISCALISATION

535 Rue Pasteur - 33 290 Le Pian Médoc

05 56 159 953

contact@patimmo-medoc.com
www.patimmo-medoc.com

Vous avez un doute...

N'hésitez pas à nous consulter selon les horaires d'ouverture de nos services ou à aller sur le site de la Mairie :
www.lepianmedoc.fr
à la rubrique « urbanisme »

Vie scolaire

L'année scolaire 2011/2012 restera gravée dans beaucoup de mémoires, en particulier pour les 144 élèves élémentaires des Airials qui ont investi la nouvelle école avec ses 7 classes, sa bibliothèque, sa salle d'arts plastiques, sa salle polyvalente et ses 2 salles de restaurant (élémentaire et maternelle).

Tableau des effectifs

| | 2010/2011 | 2011/2012 | Variation |
|----------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Maternelle Airials (4 classes) | 87 | 112 | + 27,6% |
| Maternelle Brugat (5 classes) | 120 | 140 | + 16,7% |
| Elémentaires Airials (6 classes) | 142 | 144 | + 1,4% |
| Elémentaires Bourg (8 classes) | 214 | 214 | 0% |
| Totaux | 563 | 610 | + 8,3% |

Si les effectifs élémentaires n'appellent pas de remarques particulières, ceux des maternelles font clairement apparaître, cette année encore, une forte augmentation. En conséquence deux classes maternelles ont été ouvertes en septembre dernier (Brugat et Airials).

Malgré ces créations, le taux d'encadrement (28 élèves par classe) reste élevé.

Si la réorganisation de la maternelle Brugat à 5 classes n'a pas posé de problèmes, il n'en fut pas de même pour les Airials, pour deux raisons :

- Décision tardive de l'Inspection d'Académie de créer un poste supplémentaire.
- Exiguïté des locaux malgré le transfert de la restauration.

Après concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, il a été décidé, pour le confort de tous, de transférer la grande section de maternelle dans la septième classe encore inoccupée de la nouvelle école élémentaire.

Cependant, l'augmentation des effectifs due à l'urbanisation du secteur des Airials nécessitera une réflexion sur les possibilités d'extension de cette structure.

Conseil communal des jeunes

La citoyenneté s'apprend tôt. C'est le but du Conseil Communal des Jeunes qui permet aux enfants de réfléchir, débattre, proposer des idées et agir pour la collectivité.

Son fonctionnement

Les conseillers municipaux sont élus par leurs camarades pour une durée de 3 années scolaires (CE2, CM1, CM2). De vraies élections sont organisées au sein des écoles avec urne, isoloir,...

Deux commissions ont été mises en place pour faire travailler les jeunes sur des thématiques bien identifiées : la commission cadre de vie et la commission environnement.

Quelques exemples des actions menées de 2009 à 2011

- Création du City Stade
- Bourse aux jouets
- Visite de la station d'épuration
- Initiation au golf pour une éventuelle mise en place dans les écoles
- Randonnée vélo pour repérage de futures pistes cyclables
- Réalisation de décoration de Noël pour la commune

Le 16 mai dernier, les jeunes élus ont visité le Centre de tri de Saint-Laurent-du-Médoc.

Cette visite, en relation avec les travaux de la commission Développement durable a permis aux enfants de visualiser le tri des déchets recyclables, de l'arrivée du camion poubelles, à la sortie des déchets, triés par catégorie et pressés en « balles » prêts à être recyclés.



Les jeunes étaient ravis de cette visite et sont sensibilisés plus que jamais au tri des déchets à la maison.



| ÉCOLES | ÉLUS |
|-----------------------|--|
| CE2 - Bourg | - Quentin AMAR - Élixa MICHEL - Mattis BARROUQUERE - Clément BUSTILLO - Léa RONDONNEAU |
| CM1 - Bourg | - Chloé ARDIACO - Manon BEAUME - Florine CHAMP - Léane JACQUET |
| CM2 - Bourg | - Axel BOURGEOIS - Charlotte COCHET - Clémence DUPUY - Mathis GIROUX - Charlotte HEYMS |
| CE2 - Airials | - Elise BERGEROT - Marilou LE BEC - Léa SUREAU |
| CM1 - Airials | - Erwann DEMANECHÉ - Thomas MORGEAU - Clémence RUIZ - Laura RULLAC |
| CM2 - Airials | - Léo-Paul BENOIT - Thomas BERTEAU - Célié JONC |
| CE2 - Ermitage | - Romuald KASANGO |
| CM1 - Ermitage | - Axel GIMENEZ |
| CM2 - Ermitage | - Tamara BRUN |

Ansamble
RESTAURATION ET SERVICES

Votre partenaire régional

Enseignement
Médico-social
Entreprises et administrations
Santé

www.ansamble.fr

SRA Ansamble Aquitaine
Parc d'activités Descartes
Avenue Gay Lussac - Bâtiment H3
33370 Artigues près Bordeaux
Tél. : 05 56 33 05 05 - Fax : 05 57 35 31 41



Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié, Détente et Loisirs a succédé au Club Amitié du troisième Age, le 16 décembre 2008 avec au programme : sorties au Pin Galant, initiation à l'informatique, thé dansant, repas spectacle, sorties à la journée, marches découvertes de la Commune et des environs et ouverture du local mis à notre disposition par la Municipalité, le mardi après-midi et le jeudi pour les jeux divers.

En 2008, le nombre des adhérents était de 18 « anciens ». Début 2010, 80 personnes sont adhérentes au club, début 2011 environ 150, et fin 2011 la barre des 200 adhérents a été franchie. Entre temps de nouvelles activités ont été ajoutées comme les cours de danse, les cours de langue, des randonnées avec pique-nique, des soirées tarot et le stock de jeux a été enrichi.

Portage de repas

Ce service mis en place par la municipalité du Pian Médoc en 2003 a vu sa compétence transférée à la CDC depuis le 5 septembre 2011.

Le portage de repas à domicile est un service à destination des personnes âgées, des personnes handicapées ou momentanément en perte d'autonomie. Ce service prévoit un repas pour chaque jour de la semaine (livraison le vendredi pour le WE). Chaque personne peut réserver à sa convenance le nombre de repas qu'elle souhaite prendre dans la semaine. Il n'y a aucun abonnement ni engagement de durée.

Enquête gérontologique

La Communauté de Communes Médoc Estuaire a souhaité qu'une réflexion soit menée sur la mise en place d'une plateforme de coordination et d'information visant à améliorer la qualité de vie des personnes âgées et de leur famille. L'objectif est de faire évoluer et d'améliorer les services à la personne existant sur le territoire, ainsi que l'aide aux aidants familiaux.

Pour ce faire, une enquête sur l'étude des besoins gérontologiques a été réalisée en partenariat avec la MSA en 2011. Cette enquête a concerné 600 personnes âgées de plus de 60 ans au niveau des 11 communes de la Communauté de Communes dont 128 personnes habitant le Pian-Médoc.

Toutes les populations sont accueillies, valides ou titulaires d'une carte d'invalidité, jeunes et moins jeunes qui ont plaisir à se retrouver pour passer de bons moments de détente et de convivialité.

Les marches satisfont de 30 à 40 personnes très régulièrement avec 2 niveaux de difficultés. Les cours de danse rassemblent 60 adeptes des danses de salon.



Des ateliers proposés par l'AAPAM se succèdent. L'an passé c'était un atelier « mémoire », puis ce fut un atelier « équilibre, prévention des chutes » et un nouveau projet prendra la suite.

Le repas se compose : d'un potage, d'une entrée, d'un plat principal de viande ou de poisson + un accompagnement de légume ou féculent, d'un fromage ou d'un laitage, d'un dessert ou d'un fruit et de 50 grammes de pain.

Le prix du repas est de 7 euros. La facture mensuelle est adressée par la Communauté de Communes. Pour les personnes en difficulté financière une grille tarifaire, en fonction des revenus, a été votée par le conseil municipal du Pian Médoc.

Renseignements auprès de la CDC Médoc Estuaire au 05.57.88.08.08

Exprimé au cours des entretiens, le souhait des personnes âgées de demeurer à leur domicile le plus longtemps possible est largement confirmé. Ce maintien à domicile est possible grâce à l'implication des familles et des aidants naturels en complément de l'intervention des aidants professionnels.

Cette enquête offrait l'occasion d'explorer les attentes en matière de développement des offres de service, et plus particulièrement le portage de repas, les services de transport à la demande et les activités de loisirs.

Le groupe de travail au niveau de la communauté de communes va maintenant travailler sur ces axes.

Les Marchés des Producteurs de Pays... en direct

Composés uniquement de producteurs fermiers et artisans, ces marchés privilégient le contact direct entre producteur et consommateur. Ils valorisent pleinement la richesse et la diversité de nos terroirs.

Les deux marchés organisés sur la commune en 2011 ont connu un très grand succès. Deux nouvelles éditions sont proposées cette année : le 21 juin pour la soirée de la Fête de la musique, et le 14 Juillet.



14 Juillet : ne manquez pas la soirée du 14 Juillet au Pian cette année, avec un concert exceptionnel pendant le Marché nocturne des producteurs : la venue du Winner Steelband Big Orchestra, constitué de 27 musiciens. Sans oublier le feu d'artifice qui viendra clôturer la soirée.

Fête de l'automne au Pian : les 22 et 23 septembre 2012, pour la première fois la commune du Pian fêtera l'automne autour de divers événements proposés sur le week-end :

Exposition sur la forêt et les champignons à la salle Serge Lama, avec la participation de l'Association des producteurs de cèpes et champignons de la Gironde et la Chambre d'Agriculture.

Une sortie en forêt sera organisée le samedi 22 septembre dans la matinée, pour une cueillette de champignons, suivie d'un atelier animé par un expert pour apprendre à reconnaître les différentes variétés cueillies le matin.

Un marché aux champignons sera organisé dans le même temps, et beaucoup d'autres animations en préparation... La fête foraine sera également en place tout le week-end pour le bonheur des petits et des grands, et un vide-grenier sera organisé par le Comité des fêtes le dimanche.

Interactivité

Le nouveau site internet de la commune est en ligne depuis l'été dernier. Avec plus de 10 000 pages consultées depuis sa création, il permet d'accéder à toutes les informations utiles sur la vie de la commune, des documents d'état civil aux informations sur les associations sportives et culturelles, un agenda des manifestations, etc. Accédez également au nouveau portail interactif de la bibliothèque municipale (cf. article ci-dessous).



Bonjour c'est la bibliothèque !

Depuis toujours vous nous faites confiance et nous rendez visite régulièrement. Eh bien c'est à notre tour maintenant.

Ce site vous est pleinement consacré. **Visitez** chaque rayon de la bibliothèque en utilisant le puissant outil de recherche qui vous permet d'afficher les ouvrages par titre, auteur, sujet, éditeur, collection... Prenez connaissance des **nouveautés** affichées sur le mur principal, vérifiez la **disponibilité** des ouvrages que vous souhaitez emprunter. **Réservez** vos ouvrages préférés.

Consultez votre compte pour faire le point sur les ouvrages en votre possession en cours.

J'entends déjà votre question, **comment accéder** à ce merveilleux outil ? Tout simplement en vous connectant au site www.lepianmedoc.fr/

Bonne lecture à tous



Développement économique : ça bouge au Pian !

Pôle commercial du Poujeau :

Une chocolaterie, confiserie, biscuiterie au Pian-Médoc avec l'arrivée de La Marmotte !

Rencontre avec Monsieur et Madame BELARD, chocolatiers confiseurs :

« Nous avons ouvert notre atelier de fabrication en 1998 à Blanquefort et vendons depuis nos produits sur les marchés de l'Agglomération bordelaise de Saint-Aubin à Mérignac. Soucieux de fabriquer des produits de qualité, nous souhaitons depuis longtemps les mettre en valeur dans une boutique à notre image, avec un atelier de fabrication visible par nos clients. De plus, avec une famille originaire du Pian, ouvrir notre boutique sur la Commune était vraiment important pour nous. Aujourd'hui notre projet va voir le jour, et l'entreprise sera familiale puisque

notre fils nous rejoint pour démarrer un apprentissage de chocolatier confiseur, secondé par un deuxième jeune qui suivra la même formation. L'ouverture de la boutique est prévue courant septembre. »

Ouverture d'un Centre de remise en forme AQUALIGNE.

Entretien avec Monsieur TOURNIER, le propriétaire de l'enseigne :

Pouvez-vous décrire en quelques mots Aqualigne ?

« AQUALIGNE c'est un centre de remise en forme qui s'adresse à une clientèle familiale et concerne tous les âges à partir de 5 mois (pour les bébés nageurs). Nous avons actuellement 6 centres sur l'Agglomération bordelaise. Les nombreux équipements prévus sur notre prochain centre du Pian-Médoc permettront une grande variété d'activités avec : piscine, SPA, Hammam, une zone de cardio training musculation, un plateau fitness avec cours collectifs (licence Les Mills™). Cinq salariés travailleront sur la structure du Pian-Médoc pour assurer les cours et l'encadrement des activités. »



Pourquoi avoir choisi le Pian-Médoc pour cette nouvelle structure ?

« Notre Centre AQUALIGNE de SAINT-MÉDARD-EN-JALLES, ouvert depuis 2 ans, connaît un énorme succès et le Club est déjà saturé. L'opportunité d'ouvrir un établissement sur cette nouvelle zone commerciale du Pian nous a séduit. Cette commune comme les communes avoisinantes sont en plein développement commercial, et notre structure répondra aux attentes de la dynamique de cette population du Sud-Médoc. »

Quel est le calendrier d'ouverture du Centre ?

« L'ouverture est prévue pour la première quinzaine du mois d'octobre 2012. Les inscriptions seront ouvertes à partir de fin août. »



Visite des chais - Dégustation - Ventes
Sur RDV - Tél. : 06 07 14 09 47

EARL Vignoble Cantelaube
433 Chemin Duthil - "Le Poujeau"
33290 PIAN-MÉDOC

Le cinéma au Pian : c'est parti !

Le complexe cinématographique tant attendu par les Pianais ouvrira ses portes à la fin de l'année.

Les travaux ont démarré et la structure regroupera un restaurant, un ciné café et une confiserie.

Le cinéma de 1 084 places sera constitué de 6 salles, dont la plus grande sera de 390 places. Ces 6 salles seront toutes équipées des dernières technologies dont la 3D.

Monsieur LEMOINE, propriétaire des cinémas MEGARAMA, s'est rendu sur le chantier le 9 juin dernier pour officialiser le lancement des travaux devant les médias.

L'ouverture de cette structure, ardemment défendue par le Maire du Pian-Médoc et son équipe, va créer de nouveaux emplois et apporter à notre commune un souffle nouveau.

Une page dédiée sera créée sur le site internet de la commune pour permettre aux pianais de suivre régulièrement l'évolution du chantier.



Didier MAU entouré de Jean-Pierre LEMOINE et de Christian SOLVICHE



Ça bouge aussi au centre



GOLF DU PIAN

Le Golf du Pian-Médoc au top européen

Avec la création d'un « Training Center » et la réalisation d'importants travaux

Le Golf du Pian-Médoc a des ambitions et se donne les moyens de les réaliser. Ce lieu exceptionnel a déjà reçu la reconnaissance des professionnels du tourisme de golf en ayant, d'une part, été élu récemment Leading Golf Resort de France et d'autre part, en recevant des compétitions de haut niveau comme le PGA Schwepes.



Une nouvelle étape a été décidée par ses propriétaires : devenir une référence d'excellence nationale, voire internationale, dans l'enseignement et la pratique du golf. Les investissements exclusivement privés concernent essentiellement l'ouverture en octobre d'un « Training Center » et ensuite l'amélioration des deux parcours déjà exceptionnels ainsi que l'embellissement des aspects extérieurs.

Forts de leur histoire récente, de leur expertise et de la qualité de leurs équipes, les responsables du Golf du Pian-Médoc affichent aujourd'hui des objectifs clairs et maîtrisés : devenir une destination internationale de haut niveau pour apprendre le golf et y jouer.

Deux personnalités pros de golf formeront l'ossature du centre d'entraînement : Bernard Pascassio qui donnera d'ailleurs son nom à ce « Training Center », et Dominique Larretche. Les deux Basques de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure qui ont ensemble une longue carrière de joueur international, d'entraîneur, de coach, de commentateur et d'organisateur d'événements golfs seront les piliers de ce centre qui se veut tout sauf une académie.

Rod Whitman, l'un des deux architectes des parcours avec Bill Coore, est revenu récemment en Médoc pour dessiner et « shaper » aussi bien le practice que la zone de petit jeu. Un grand fabricant de matériel sera associé au développement de ce Training Center.

Le projet pour réussir s'appuiera aussi sur un travail en direction des jeunes golfeurs girondins et de l'équipe locale. La présence de Gregory Havret, installé à Bordeaux et touring pro du Golf du Pian-Médoc, jouera évidemment un rôle important dans cette stimulation sportive.

Il convient de rappeler ici que les deux parcours, les Châteaux et les Vignes, respectivement dessinés par Bill Coore et par un de ses élèves canadien Rod Whitman, sont parmi les plus beaux parcours français. « *Esprit de links dans l'environnement régional de pins, de bruyères et de landes* », selon Bernard Pascassio à l'origine de la rencontre il y a 20 ans avec le grand architecte américain.

Par ailleurs, il a été fait appel à Louis Benech, un des plus grands paysagistes français qui a réalisé plus de 250 jardins en France et dans le monde. Objectif : revoir entièrement les abords de l'entrée et du parking, du club-house et de l'hôtel. 700 arbustes et 9 000 végétaux seront plantés pour un embellissement s'intégrant dans la nature médocaine.

Quant aux installations hôtelières, elles restent exemplaires dans l'architecture de Didier Rey qui a intégré magnifiquement les 79 chambres, les salles de restaurant, le SPA, les salles de réunion et le club-house dans la pinède de ce coin du Pian-Médoc.

Roland MACHENAUD



VIE MUNICIPALE

Les délégations de vos élus

ÉLUS

Didier MAU, Maire

Christian VELLA, Adjoint Délégué à l'équipement et au développement durables

Virginie GARNIER, Adjointe Déléguée à la jeunesse, à l'animation et à la communication

Bernard FRAICHE, Adjoint Délégué à la culture et aux sports

Anne-Marie BENTEJAC, Adjointe Déléguée à l'action sociale et à la vie familiale

Michel LANÇADE, Adjoint Délégué à l'éducation

Annick MORA, Adjointe Déléguée à l'urbanisme

Philippe SIMON, Adjoint Délégué aux bâtiments communaux

Josette JEGOU, Adjointe Déléguée aux finances

| Commission | Élus |
|--|---|
| Finances | Josy JEGOU, Thomas LUGAGNE, Romain PAGNAC, Annie BEZAC, Marianne POUJOL Suppléants : Christian DECAUDIN, Stéphane SAUBUSSE |
| Urbanisme | Annick MORA, Denis LASTIESAS, Ghyslaine GUIGNARD, Christian VELLA, Stéphane SAUBUSSE Suppléants : Annie BEZAC, Serge LOPEZ |
| Équipement et Développement Durables Bâtiments Communaux | Christian VELLA, Philippe SIMON, Annie BEZAC, Claude BARRIERE, Stéphane SAUBUSSE Suppléants : Christine PONCELET, Alain DAMBRUN |
| Action sociale et vie familiale | Anne-Marie BENTEJAC, Bruno NEFF, Christine PONCELET, Michel ROUHET, Serge LOPEZ Suppléants : Ghyslaine GUIGNARD, Marina HERBO |
| Éducation – Jeunesse | Michel LANÇADE, Virginie GARNIER, Romain PAGNAC, Rabia MURÉ, Marina HERBO Suppléants : Valérie TAILLIEU, Stéphane SAUBUSSE |
| Sport | Bernard FRAICHE, Claude BARRIERE, Valérie TAILLIEU, Michel ROUHET, Alain DAMBRUN Suppléants : Ghyslaine GUIGNARD, Mariane POUJOL |
| Culture | Bernard FRAICHE, Mercedes BAILLET, Rabia MURÉ, Christian DECAUDIN, Mariane POUJOL Suppléants : Michel ROUHET, Serge LOPEZ |

Les services municipaux endeuillés

Les mois qui viennent de s'écouler ont été particulièrement éprouvants pour les agents municipaux et l'équipe municipale. Plusieurs décès ont endeuillé nos services notamment parmi les cadres et les agents municipaux les plus anciens.



Geneviève TESSONNEAU était un des piliers des services culturels depuis leur création à la Mairie du Pian. Féru de littérature, Geneviève a fait partager sa passion pour la culture pendant de nombreuses années au cours desquelles elle a dû mener un long et difficile combat contre une grave maladie. Son courage, sa dignité et son attachement à la vie sont gravés dans nos cœurs et doivent nous servir de guide.



Dominique LARRAN Responsable des Services Techniques était entré en fonction en 1988 en qualité d'agent technique qualifié. Il a ensuite gravi les échelons pour devenir agent de maîtrise principal et encadrer l'équipe des services techniques.

Sa compétence, sa présence sur le terrain ainsi que sa gentillesse naturelle étaient appréciés de tous et resteront dans nos mémoires.

Martine MARCHEGUAY, Christine RAME et Armand ALVES qui avaient cessé leur activité nous ont également quittés.

À leur famille, à leurs proches la Municipalité du Pian-médoc renouvelle ses plus sincères condoléances.

En réussissant, aux côtés de notre maire, Didier MAU, à éviter le rattachement du Pian-Médoc à la Communauté Urbaine de Bordeaux, nous avons respecté à la fois nos engagements et la démocratie participative. Les Pianaises et les Pianais, sollicités au cours d'une réunion publique et d'une consultation citoyenne, se sont en effet très clairement prononcés contre l'entrée dans la CUB. On ne peut donc que déplorer le comportement des cinq élus de l'opposition municipale qui n'ont pas eu le courage de voter la délibération qu'attendait Monsieur le Préfet avant de prendre une décision. En ne participant pas au vote sur un sujet aussi grave ils n'ont pas respecté la démocratie participative et privilégié les intérêts bassement politiques au détriment de l'avenir de notre commune. La majorité municipale, elle, est composée d'hommes et de femmes libres, de sensibilités différentes, rassemblés autour d'un projet sur la base duquel nous avons été élus.

Nous ne sommes inféodés à aucun parti politique et n'avons pour seul objectif que celui de défendre les intérêts de notre commune et de ses habitants.

Vos élus de la majorité municipale

Il y a maintenant un an, notre commune se dotait d'un nouveau PLU (Plan local d'urbanisme) et se mobilisait contre le SDCI (Schéma départemental de coopération intercommunale) qui préconisait l'entrée de notre village dans la CUB sans vrai débat ou information sur le pour et le contre.

Une fois ces deux dossiers réglés, le Pian-Médoc peut désormais envisager sereinement son futur au sein de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire et mettre en débat son avenir. L'arrivée de plusieurs centaines de nouveaux Pianais et l'évolution démographique naturelle de notre population rendent urgents les aménagements liés à l'accessibilité et nécessaires, à court terme, la structuration du centre-bourg, la multiplication des cheminements doux et la création de transports en commun intercommunaux.

Les finances de la commune, en raison de l'augmentation de sa population, permettront de réaliser bientôt tous ces équipements.

L'austérité n'est heureusement pas une fatalité !

Malgré la crise économique et financière sans précédent qui touche l'Europe depuis plusieurs années, malgré la quasi disparition des subventions départementales et la raréfaction des emprunts auprès des habituelles banques partenaires du secteur public, nous avons fait le choix de poursuivre les investissements communaux sans augmenter la fiscalité locale.

Une gestion à la fois rigoureuse et ambitieuse nous a permis de réaliser en 2011 d'importants travaux (reconstruction de l'école élémentaire des Airials, poursuite des travaux d'assainissement et de voirie...) tout en conservant des marges de manœuvre financières pour préparer de nouveaux investissements pour les années à venir.

Avec le soutien sans faille que nous avons apporté au développement économique et commercial de notre territoire, de nombreux emplois ont été créés et le seront encore dans les prochains mois. Cette dynamique est aujourd'hui une caractéristique du Pian-Médoc, qui vient s'intégrer dans un cadre de vie naturel où il fait bon vivre.

Soulagés par l'élection de François Hollande à la présidence de la République, les élus du Collectif « Le Pian autrement » souhaitent qu'une autre politique économique ainsi que de plus grandes facilités de financement des collectivités locales soient, au plus vite, mises en œuvre.

En attendant, conscients de l'obligation de sobriété financière, nous participerons activement à tous les projets permettant aux Pianais de vivre mieux, tous ensemble, sans dépenser plus : création d'une AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne), organisation du covoiturage, réseau d'entraide dans les quartiers, ...

Souhaitant un débat citoyen permanent, les élus du Pian Autrement sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter pour tout signalement d'une problématique environnementale ou sociale, pour toute suggestion, tout projet permettant à notre commune de progresser.

Contact: lepianautrement@orange.fr; 06 70 71 15 38

NAISSANCES

| | |
|----------------------------|----------|
| AZZOUZ Aymene | 25/12/11 |
| BARBE Antoine | 19/01/11 |
| BASTIANELLO Mendy | 23/09/11 |
| BAUDOUX Oriane | 11/04/11 |
| BEAUMÉ Elisa | 15/07/11 |
| BEAUMIER Valentin | 21/05/11 |
| BÉGAUD Eva | 06/04/11 |
| BELDJORD Thomas | 04/11/11 |
| BENAROUS Eden | 23/05/11 |
| BENSAC -BARBIER Lissandro | 09/09/11 |
| BERTON-BOITEL Jeanne | 26/01/11 |
| BEY Anthony | 27/04/11 |
| BOGLIETTO Tiwan | 22/09/11 |
| BORDAS Eve | 27/01/11 |
| BOULDOUYRÉ Axel | 23/06/11 |
| BOURNAC Quentin | 31/03/11 |
| BOUZOUT Lina | 11/05/11 |
| BRIEN Guéwenn | 04/06/11 |
| CANDE Kim | 04/11/11 |
| CITEAU Louna | 02/05/11 |
| CLAVERIE Louka | 06/12/11 |
| CORDIER Pablo | 25/01/11 |
| COSTES Manon | 06/07/11 |
| COURRET Ilhan | 02/02/11 |
| DE ALMEIDA Myla | 15/11/11 |
| DE ZEN Loane | 18/07/11 |
| DESFACHELLES Evan | 15/08/11 |
| DIGUET Alex | 13/07/11 |
| DUBERNET Mélina | 24/01/11 |
| DUDON -BUIL Justine | 01/02/11 |
| EL OMARI Lina | 11/05/11 |
| ETOURNEAU-VALBUENA Timéo | 19/04/11 |
| FERREZ Thomas | 08/11/11 |
| FRANCOLON Emma | 22/02/11 |
| FRANCOLON Lou | 22/02/11 |
| GERBAUD -BASTY Maelys | 30/12/10 |
| GIMENEZ Léna | 05/04/11 |
| HAMDAOUI Adam | 29/09/11 |
| HARISCAIN Naïa | 27/06/11 |
| HENEGAR -CHASSAIGNE Louise | 14/06/11 |
| JOBARD Ilan | 23/07/11 |
| LAGUÉ Messon | 17/06/11 |
| LALANNE Alicia | 24/08/11 |
| LARRUE Océane | 07/07/11 |
| LATHUS Aïna | 08/06/11 |
| LAURENT Lucie | 04/05/11 |
| LEFEVRE Nathan | 25/04/11 |
| LEON Ciara | 26/08/11 |
| LEPELLETIER Luyana | 25/10/11 |
| LIBERT Rafael | 22/03/11 |
| LOUBERE Thalia | 26/05/11 |
| MARION Josua | 16/05/11 |
| MAZOUAT Maxance | 15/01/11 |
| METAYET Eléa | 29/07/11 |
| MOUSSOUNI Lina | 07/10/11 |

| | |
|-------------------------|----------|
| NGUEMBI -SAUBUSSE Nell | 23/08/11 |
| PAGNAC Jules | 20/04/11 |
| PASCAL Louna | 10/12/11 |
| PELANNE Louka | 13/12/11 |
| PERNET Axelle | 25/02/11 |
| PHILIPPE Léane | 16/05/11 |
| PICCHIARELLI Ylianna | 14/01/11 |
| PIERRE Simon | 25/03/11 |
| PINHO VIEIRA Kélya | 29/04/11 |
| PINSOLLE Maxence | 06/05/11 |
| POMIÉS Tylian | 30/07/11 |
| PRIVAT Elijah | 22/04/11 |
| RATON Mika | 21/01/11 |
| RIBEYROT Yon | 04/08/11 |
| ROUX -CACHO Nolan | 06/02/11 |
| RUGGIERO Zoé | 09/10/11 |
| RUZ Manon | 20/12/11 |
| SANCHEZ Diego | 27/12/10 |
| SENDREY Ilan | 31/12/10 |
| SINQUIN Joan | 09/07/11 |
| SOGNY -CHEVALIER Maxens | 10/09/11 |
| TEIXEIRA Louann | 24/07/11 |
| VAN LOOVEREN Louise | 10/10/11 |
| VIDAL Victor | 21/09/11 |

MARIAGES

| | |
|-----------------------------|----------|
| ANDRÉANI Nicolas | 20/08/11 |
| avec AGBODJAN-DOSSOU Mariam | |
| AUGER Pascal | 04/06/11 |
| avec SIBASSIE Virginie | |
| BEAUMIER Geoffroy | 24/09/11 |
| avec KHAWAM Mryline | |
| BENOIT Daniel | 09/07/11 |
| avec THOMAS Sylvie | |
| CLAVERIE Yann | 30/07/11 |
| avec BELMONTE Virginie | |
| GERARD François | 02/07/11 |
| avec MARQUIE Geneviève | |
| GRITLI Yanis | 04/06/11 |
| avec REBIERE Amandine | |
| GUERIN Ludovic | 14/05/11 |
| avec SAILLARD Jennifer | |
| HOURCADE Claude | 24/06/11 |
| avec SAUVESTRE Annie | |
| LANNELUC Pierre | 09/07/11 |
| avec FANJEL Brigitte | |
| LARRÉ Emeric | 24/09/11 |
| avec PIMBERT Edwige | |
| LARTIGUE Eddy | 09/07/11 |
| avec Marianne AGERT | |
| LEPELLETIER Jean-Etienne | 03/09/11 |
| avec PORTELAS Christèle | |

ÉTAT CIVIL

| | |
|-------------------------|----------|
| ORTIZ Thierry | 09/07/11 |
| avec COLLET Amandine | |
| PARTHONNAUD Kévin | 21/05/11 |
| avec GRAHAM Averil | |
| PEREZ Florian | 25/06/11 |
| avec ABLANCOURT Emeline | |
| RIFFEL Eric | 20/08/11 |
| avec ROUMÉGOU Sophie | |
| RIVIERE David | 09/07/11 |
| avec SAADALLAH Karine | |
| TAALABI Mohamed | 19/11/11 |
| avec BENKEBIL Sanae | |
| TEN TUSSCHER | 06/08/11 |
| avec LANCEFIELD Karen | |
| VACHÉ Bertrand | 06/08/11 |
| avec LIMOUSIN Sandy | |

DÉCÈS

| | |
|------------------------------------|----------|
| ARNAUD Marthe ép. GROSSARD | 19/01/11 |
| BALAYÉ Louis | 06/10/11 |
| BERTRAND Denise Vve MOUGEY | 03/12/11 |
| CAILLOL Suzanne Vve AVISSE | 10/12/11 |
| CAMELOT Yvette Vve ARRIVET | 06/11/11 |
| CAPLET Colette ép. FILLATRE | 30/06/11 |
| CAVIGNAC Corinne ép. VIDEAU | 21/08/11 |
| CHORRO Louis | 29/08/11 |
| CHTCHIGROWSKY Elisabeth ép. GOUDET | 05/06/11 |
| CORDIER Lorraine | 21/04/11 |
| DELATOUR Benoît | 19/02/11 |
| DUBEN Jacqueline ép. HAIRON | 24/12/10 |
| DUBERNARD Raoul | 12/12/10 |
| DUBUC Pierre | 06/08/11 |
| DUPART Jean | 29/11/11 |
| EYQUEM Jeanine Vve METAYET | 21/09/11 |
| FALAGAN Albert | 06/03/11 |
| GARCIA MUNOZ Casimiro | 19/08/11 |
| GRATEROL Geber | 02/05/11 |
| HALADJIAN Marie ép. TUFFIGO | 21/09/11 |
| JOSSE Marie Vve BAZIRE | 05/07/11 |
| LABARTHE Jean | 05/05/11 |
| LARRAN Dominique | 10/05/11 |
| LATOURNERIE Norbert | 18/01/11 |
| MALET Hugues | 23/11/11 |
| MOCHOLI Alphonse | 23/11/11 |
| NIGOU Alexandre | 17/07/11 |
| ORTET Jean | 15/12/10 |
| PIRRINGUEL Francis | 11/12/11 |
| POMIE Jean-Pascal | 09/05/11 |
| PUCHEU Andréa ép. BERNADOU | 05/06/11 |
| RIVIERE Jean | 02/04/11 |
| SAURIN Pierre | 15/04/11 |
| THIBAUD Jeanne Vve LAMAGNERE | 17/05/11 |
| WAECHTER Jean | 18/03/11 |



Centre Commercial
E. LECLERC



LE PIAN MEDOC

Tél : 05.56.95.58.00



brico
E. LECLERC 
Tél : 05.56.95.58.30



SPORT & LOISIRS
E. LECLERC 
LE PIAN-MEDOC
Tél. 05.56.95.95.00



jardi
E. LECLERC 
Tél : 05.56.35.76.93



Une heure pour soi
Augmentez votre pouvoir de séduction !
Tél. 05.56.95.58.12



L'auto
E. LECLERC 
Tél : 05.56.95.57.90



La Parapharmacie
E. LECLERC 
Tél : 05.56.95.58.40



le manège à bijoux
E. LECLERC 
Tél : 05 56 95 58 17

100% GRATUITE
Disponible de suite à l'accueil

